

17 MAI 2023

MOUVEMENT DE MUTATIONS DES CONTRÔLEURS ADMINISTRATIFS ET INFORMATIENS - ANNÉE 2023

Voilà bien longtemps que nous n'avions pas eu un tel mouvement, mais à quel prix :

☛ **Moins 2 920 administratifs !**

☛ **Moins 120 informaticiens !**

Le 28 avril dernier, le mouvement de mutations des contrôleurs a été publié sur Ulysse.

C'est avec étonnement que nous avons découvert une carte de France des coupures plus verte que jamais !

Puis nous avons pris connaissance du tableau des effectifs et là, c'est effarant. Jamais nous n'avions connu un tel déficit d'agents dans la catégorie B.

Si nous ne pouvons que nous réjouir pour nos collègues qui ont obtenu satisfaction cette année, nous sommes également compatissants envers nos collègues Domiens qui n'ont pas eu cette chance. La situation reste effectivement très tendue en Guadeloupe, Martinique et à la Réunion, où 144 collègues prioritaires restent en attente.

Alors oui, le taux de satisfaction avoisine les 80 % mais dans le même temps le taux de vacances de postes s'approche des 10 % (8,40 %). Cette année seulement 2 affectations d'office ont été prononcées, ce qui n'a rien de surprenant au vu la situation des effectifs.

La CGT Finances Publiques, toujours soucieuse de la situation des services, s'interroge sur les conditions de vie au travail des agents, avec des services de plus en plus vidés de leur force de travail.

Nous le savons, la DG compte à présent sur les contractuels et les sorties d'école pour jouer la variable d'ajustement. Les directions dites « ouvertes », car sans agent en attente de mutation après ce mouvement, pourront conclure des contrats de 3 ans avec les contractuels ce qui risque de bloquer les entrées de titulaires à l'avenir.

Une réunion Post- mouvement a été organisée jeudi 11 mai avec le bureau mobilité et l'ensemble des organisations syndicales. Après lecture de nos propos liminaires, nous avons pu évoquer dans un cadre collectif, les dossiers individuels qui nous avaient été confiés. Nous espérons que le plus grand nombre d'entre eux verra sa situation révisée et obtenir satisfaction.

S'agissant des lignes directrices de gestion (LDG), prévoyant de nouvelles règles de mutation, la DG précise que leur application dépend du déploiement de Mouv'RH.

Quand est-ce que Mouv'RH sera opérationnel ? La DG l'ignore...

La CGT Finances Publiques, restera vigilante et attentive pour aider et défendre l'ensemble des collègues.



**POUR CONTACTER NOS CAPistes, ERIKA, MARIE, JONATHAN ET THIBAUT :
ELUSB@CGT.FR / 06 25 32 28 96 - 06 03 11 35 30**